



Speaking Notes

Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, Secrétaire d'État et Directrice du SECO

Conférence de presse relative au dix-septième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE

Répercussions de la libre circulation des personnes sur le marché du travail et les prestations sociales

Date

25 juin 2021

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre participation à la présentation du Rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne. Pour la dix-septième fois, nous avons analysé les répercussions de la libre circulation sur le marché du travail et sur les prestations sociales.

En raison de la pandémie et de la crise qui s'en est suivie, l'année 2020 fut spéciale. Elle nous aura tous mis au défi, à plus d'un titre. Les conséquences de la pandémie sur l'économie et le marché du travail ont été profondes. En effet, la Suisse a enregistré l'an passé la plus forte baisse de valeur ajoutée depuis les années 70.

C'est grâce au déploiement massif de mesures de stabilisation ciblées, que la Suisse est parvenue à écarter un effondrement économique encore plus violent. Les salariés, les indépendants et les entreprises ont été au cœur des préoccupations. En 2020, le Conseil fédéral a adopté un vaste train de mesures d'un montant de plus de 70 milliards de francs. Son but était d'éviter les licenciements, de préserver l'emploi, de maintenir les salaires et de venir en aide aux indépendants. Les entreprises ont pu demander rapidement et sans bureaucratie des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail. Des aides sous forme de liquidités ont été accordées, des mesures pour les cas de rigueur ont été prises et des contributions à fonds perdus ont été versées dans les secteurs du sport et de la culture. Oui, le Conseil fédéral a adopté de nombreuses mesures pour assurer la stabilité de l'économie suisse. Elles ont rapidement déployé leurs effets et permis d'atténuer les conséquences sur l'économie.

La capacité d'adaptation de l'économie suisse a joué un rôle prépondérant. La crise a confirmé le fait que l'immigration dans le cadre de la libre circulation des personnes réagit à l'évolution des conditions sur le marché du travail. Par-là elle contribue à sa flexibilité nécessaire. Or, un marché du travail flexible profite à notre économie et à l'ensemble de la population, notamment en période de crise. Par ailleurs, la libre circulation des personnes a permis de répondre aux besoins de main d'œuvre dans le domaine de la santé. Ce secteur a connu une forte demande de main-d'œuvre dans les autres pays ces dernières années. À cet égard, les travailleurs frontaliers ne doivent pas être oubliés: leur disponibilité a permis de répondre aux besoins urgents de personnel soignant dans les hôpitaux suisses, et ce en dépit de la fermeture des frontières.

En outre, nous avons vu l'année dernière à quel point des relations bonnes et stables avec l'UE sont indispensables. Des accords, comme les accords bilatéraux ou l'Accord de libre-échange entre la Suisse et l'UE, ont contribué au fonctionnement des chaînes de valeur au

plan européen. Ils ont garanti, entre autres, la sécurité de l'approvisionnement de fournitures médicales en Suisse.

Non seulement l'accès au marché intérieur de l'UE, mais également l'étroite coopération entre la Suisse et les États membres de l'UE ont été essentiels durant la crise : l'intégration rapide de la Suisse dans le dispositif de crise de l'UE et la coordination des mesures prises ont constitué des piliers importants dans la lutte contre la pandémie. Et ce n'est pas seulement dans les hôpitaux suisses proches de la frontière que les patients Covid de France ou du Portugal ont été admis. La population suisse a aussi bénéficié directement de cette étroite collaboration. En effet, les ressortissants helvétiques qui se trouvaient à l'étranger lorsque la crise a éclaté ont été rapatriés par des compagnies aériennes européennes. Inversement, Swiss a permis à des citoyens de l'UE de rentrer chez eux.

Comme vous pouvez le constater, les relations avec l'UE, qui est de loin notre principal partenaire commercial, sont capitales pour la Suisse. Elles sont indispensables à notre économie interconnectée, à notre prospérité et elles s'avèrent particulièrement cruciales en temps de crise. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil fédéral continue d'entretenir des relations étroites avec l'UE, même sans conclure d'accord-cadre institutionnel.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur l'année en cours. L'année 2021 est marquée par une reprise économique. Selon les dernières prévisions conjoncturelles du groupe d'experts de la Confédération, l'économie devrait se redresser avec vigueur à partir du milieu de l'année. Le chômage recule depuis mars et nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive. Il nous tient particulièrement à cœur que les personnes qui ont perdu leur emploi pendant la crise parviennent à réintégrer le marché du travail. Notre objectif consiste à ce que nous puissions toutes et tous participer à la reprise. Pour ce faire, nous disposons de mesures qui ont fait leurs preuves. L'obligation d'annoncer les postes vacants en est une : depuis le début de l'année, un plus grand nombre de professions y sont soumises, ce qui lui confère une portée beaucoup plus large. Je suis convaincue que ces mesures, de même que les mesures de stabilisation et le maintien de relations bonnes et stables avec l'UE, nous aideront à surmonter cette crise et à retrouver lentement une certaine normalité.

Je passe maintenant la parole à Boris Zürcher, chef de la direction du travail du SECO, qui va vous présenter plus en détail le contenu du rapport.

Je vous remercie de votre attention.